

BRI N° 00

Du 07 JUILLET 2019

SOMMAIRE

<i>Secrétariat</i>	
<i>Communiqué CRSR</i>	
<i>Communiqué CRS</i>	

AIDE AU REDEMARAGE DES CLUBS

ANS – CREATION D'UN FONDS DE SOLIDARITE

L'Agence nationale du Sport va créer un **fonds spécifique de solidarité**, qui a vocation à accompagner les associations sportives les plus touchées par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

La FFvolley vous incite vivement à consulter la note de service réalisée par l'Agence Nationale du Sport, à propos de ce fonds territorial de solidarité. Le montant du fonds crédits de paiement attribués au titre de cette note s'élève à **13,4 M€**.

Toutes les actions visant à « **développer la continuité éducative** » et rentrant dans les dispositifs suivants seront privilégiées :

- Le dispositif « [Vacances apprenantes](#) »,
- Le dispositif éducatif et ludique « [2S2C – Sport Santé Culture et Civisme](#) »,
- L'opération « [Quartiers d'été 2020](#) » (QPV),
- Seront également éligibles toutes actions favorisant l'organisation de **séjours sportifs** pendant les vacances scolaires (été, automne, hiver) en faveur de publics cibles et/ou de territoires carencés.

Ce fonds de solidarité aura également vocation à aider **associations sportives locales les plus fragilisées par la crise**. L'objectif étant de contribuer à relancer les activités sportives à la rentrée et éviter des licenciements et la disparition de clubs.

Des aides ponctuelles à l'emploi pourront également être versées, ainsi que des **aides à l'apprentissage**, pour les structures qui ne seraient pas éligibles au titre du **plan de relance de l'apprentissage** annoncé par le gouvernement en juin : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/plan-de-relance-de-l-apprentissage-ce-qu-il-faut-retenir>

Aussi, les actions participant au renforcement de la **lutte contre les violences sexuelles dans le sport** seront soutenues.

Vous pourrez effectuer votre demande via le **Compte Asso** à partir de **fin juillet 2020**, date à laquelle la fonctionnalité « Fonds territorial de solidarité » sera opérationnelle. Le seuil de subvention s'élèvera exceptionnellement à **1 000 €**.

CARTE PASSERELLE

Tous les GSA ont été inscrits sur le site mon club près de chez moi (à l'adresse suivante : <https://monclubpresdechezmoi.com/>, tapez votre commune et filtrez sur volley)

Ce site est en lien avec la démarche carte passerelle : il faut vous déclarer sur ce dispositif pour que votre club soit identifié et que des jeunes puissent utiliser ce dispositif vous venir tester du volley

Présentation sur « YouTube » <https://www.youtube.com/watch?v=dIVXCXu0mD4>

RECHERCHE ENTRAINEUR

Le club de OIGNIES recherche un entraîneur pour son équipes Féminine en R1 (2entrainements semaine + Coaching)
Contact : MATHIEU HANOT 06.11.34.84.06

SECRETARIAT

DEMANDES DE TOURNOIS Procédure :

Dans votre espace club "homologation de tournois"

Vous devez remplir le formulaire en ligne, télécharger sur le site fédéral votre affiche et plaquette de présentation, Obligatoire.

Après validation par le Secteur Sportif, par le bureau exécutif de la Ligue et de la FFVolley, le tournoi sera alors affiché dans la liste des Tournois et Rencontres FFVolley sur le site de la FFVolley ainsi que sur le site de la LRVB HDF et du Face book de la Ligue.

Permanence pendant les vacances :

La Ligue sera fermée du 13 juillet au 16 août inclus.

Pas de permanence durant le temp des congés.

DATES A RETENIR :

Congrès de la Ligue probablement le 12/09/2020

Lieu à confirmer

SAISON 2020 / 2021



REAFFILIATION

ENGAGEMENT EQUIPE

LICENCES

TOUTES LES SAISIES SONT A FAIRE SUR LE SITE DE LA FFVolley
DANS L'ESPACE CLUB

PAIEMENT DIRECT FFVolley

Le club règle directement la FFVolley soit par

CB (recommandation fédérale)

Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant),
télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de
paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant
dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).

Chèque (à envoyer à la LRVB HDF, l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi
direct à la FFVolley)

Lien du document FFVB sur le paiement direct :

[http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/licences/paiement direct/Tutoriel pour paiement direct a l a FFVB.pdf](http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/licences/paiement%20direct/Tutoriel%20pour%20paiement%20direct%20a%20la%20FFVB.pdf)

Lien pour télécharger le RIB FFVB :

[http://www.ffvbstore.fr/paiement-licence/iban ffvb.pdf](http://www.ffvbstore.fr/paiement-licence/iban_ffvb.pdf)

Reversement par la FFVolley de la part régionale à la LRVB HDF et de la part Comité tous les 15 jours hormis les Comité Aisne et Pas de Calais qui vont gérer eux-mêmes.

Procédure 2020/2021 : AFFILIATION

Allez dans votre espace club

Allez dans l'onglet « Saisie Ré-affiliation 2020/2021 »

Remplir le questionnaire

Attention : Toutes modifications concernant votre club sont à saisir lors de cette étape.

Enregistrer les modifications.

Imprimer le bordereau de ré-affiliation et le transmettre à la LRVB HDF.

Saisir les demandes de licences des membres du bureau inscrits sur le formulaire de ré affiliation (au minimum le Président et le Trésorier).

Un panier sera automatique ouvert

Il vous faut Clôturer le panier et le payer.

Vous pouvez payer par

- CB (recommandation fédérale)
- Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant), télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).
- Chèque (à envoyer à la LRVB HDF, à l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi direct à la FFVolley)

La Ligue ne pourra valider votre affiliation ou ré-affiliation sur le site de la FFVolley, seulement après réception des documents administratifs et financiers.


Procédure 2020/2021 : LICENCES

Saisir les licences de votre club sur le site de la FFVolley ou via l'application

Clôturer le panier.

Vous pouvez payer par

- CB (recommandation fédérale)
- Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant), télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).
- Chèque (à envoyer à la LRVB HDF, l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi direct à la FFVolley)

Vous avez la possibilité de mettre le Feuillet de demande de licence, Certificat Médical et le Justificatif d'identité directement sur « le Cloud »  pour votre licencié avant l'envoi des règlements.

Cela permet de stocker les informations de votre licencié. Dans ce cas l'envoi papier de ces documents n'est pas nécessaire.

Si vous ne mettez pas les documents sur le cloud, il vous faut les envoyer à la LRVB HDF.

Sans documents et règlements = les licences ne seront pas validées.

ATTENTION

Nous vous rappelons que vous avez 30 jours à partir de la date de saisie de vos licences pour régler vos demandes de licences.

30 jours dossier clôturé à la FFVolley ce qui implique que **nous ayons les documents dans les 15 jours** afin qu'ils puissent être traités à la LRVB HDF puis transmis et traités à la FFVolley.

Précisions CERTIFICATS MEDICAUX

Pour cause de pandémie de coronavirus, tous les certificats médicaux sont à refaire, ils doivent être impérativement être daté après le 22 juin 2020.

Pour les *certificats médicaux de Simple, Double ou Triple surclassement*, la réglementation reste inchangée : **un certificat médical doit être établi chaque année.**

Nouveauté de cette saison 2020-2021 : **le CERTIFICAT D'HONORABILITE**

Celui-ci est obligatoire pour toutes licences « ENCADREMENT »

C'est-à-dire : ARBITRES – MARQUEURS - EDUCATEUR SPORTIF - SOIGNANT – DIRIGEANT.

A télécharger

[ICI](#)

TARIF DES AFFILIATIONS 2020 - 2021

REAFFILIATIONS FFvolley	Montant
GSA - GSD - Première affiliation	16,00 €
Association de GSA : BDP - UGS - RL - Première affiliation	16,00 €
Association de GSA : BDP - UGS - RL - Réaffiliation	32,00 €
GSA VOLLEY LOISIR	32,00 €
GSA VOLLEY DEPARTEMENTAL	106,00 €
GSA VOLLEY REGIONAL	192,00 €
GSA VOLLEY NATIONAL	265,00 €
REAFFILIATIONS HDF	Montant
Affiliation GSA pour compétition VB Fédérale	300,00 €
Affiliation GSA pour compétition VB Régionale	200,00 €
Affiliation GSA pour compétition VB Départementale	50,00 €

Licence Possible
Licences VB+BV+PV
Licences VB+BV+PV
Licences VB+BV+PV
Licences Compet'Lib et VPT
Licences VB+BV+PV niveau départ.
Licences VB+BV+PV niveau régional
Licences VB+BV+PV niveau national

ENGAGEMENTS VOLLEY	Montant
Engagement ELITE	8 765,00 €
Engagement N2	6 309,00 €
Engagement N3	4 501,00 €
Engagement Pré Nationale PNM	890,00 €
Engagement Pré Nationale PNF	630,00 €
Engagement R1	460,00 €
M20 (Juniors)	80,00 €
M17 (Cadets)	60,00 €
COUPE DE FRANCE VOLLEY	
SENIOR PRO	90,00 €
SENIOR AMATEUR	78,00 €
M20 - M17 - M15 - M13	64,00 €
M11	32,00 €
COUPE REGIONALES	GRATUIT

ENGAGEMENTS BEACH	Montant
TOURNOI SERIE 3	20,00 €
TOURNOI SERIE 2	60,00 €
TOURNOI SERIE 1	180,00 €
COUPE DE FRANCE BEACH	Montant
SENIOR	70,00 €
M17 - M15	64,00 €

ENGAGEMENTS COMPET'LIB	Montant
CHALLENGE SENIORS	64,00 €
CHALLENGE VETERANTS	44,00 €

ENGAGEMENTS PARA	Montant
VOLLEY SOURDS	
Championnats et Coupe	85,00 €
Coupe 6X6	25,00 €
Coupe 4X4	15,00 €
Finale Championnat et Coupe	150,00 €
Beach Coupe	15,00 €
Beach Finales des Coupes	100,00 €
VOLLEY ASSIS	
Challenge FRANCE	50,00 €
Finale Challenge & Coupe	50,00 €

TYPES ET TARIFS DES LICENCES 2020 - 2021

CHOIX DE L'ASSURANCE	De base	Option A	Option B	Ce choix doit être rajouté au tarif de la licence choisie sauf pour les évènementielles
	0,57 €			

Type	FFVB	HDF	Cout du Moratoire Nord-Pas de Calais	CD Nord	CD Pas de Calais	CD Aisne	CD Oise	CD Somme	Total tarif Nord	Total tarif Pas de Calais	Total tarif Aisne	Total tarif Oise	Total tarif Somme
MUTATIONS - SENIOR à M17 (attention il faut rajouter le cout de la licence)													
MUTATION JOUEUR NATIONALE	123,00 €	65,00 €		45,00 €	47,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	233,00 €	235,00 €	193,00 €	193,00 €	193,00 €
MUTATION JOUEUR REGIONALE	70,00 €	65,00 €		45,00 €	47,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	180,00 €	182,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €
MUTATION EXCEPTIONNELLE	70,00 €	65,00 €		45,00 €	47,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	180,00 €	182,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €
MUTATION ARBITRE / ENTRAINEUR	123,00 €	65,00 €		45,00 €	47,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	233,00 €	235,00 €	193,00 €	193,00 €	193,00 €
MUTATION BEACH	41,00 €			45,00 €	47,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	86,00 €	88,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €

COMPETITION VOLLEY

LICENCE FFVB PRO	104,05 €								104,05 €	104,05 €	104,05 €	104,05 €	104,05 €
SENIORS	41,00 €	18,32 €	4,00 €	7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	70,32 €	69,82 €	64,32 €	64,32 €	64,32 €
M20	39,00 €	14,25 €	4,00 €	7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	64,25 €	63,75 €	58,25 €	58,25 €	58,25 €
M17	39,00 €	14,25 €	4,00 €	7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	64,25 €	63,75 €	58,25 €	58,25 €	58,25 €
M15	21,00 €	5,09 €	4,00 €	3,50 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	33,59 €	36,59 €	31,09 €	31,09 €	31,09 €
M13	21,00 €	5,09 €	4,00 €	3,50 €	3,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	33,59 €	33,59 €	31,09 €	31,09 €	31,09 €
M11	21,00 €	4,07 €	4,00 €	3,50 €	3,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	32,57 €	32,57 €	30,07 €	30,07 €	30,07 €
M9	20,00 €	4,07 €	4,00 €	3,50 €	3,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	31,57 €	31,57 €	29,07 €	29,07 €	29,07 €
M7 à Baby Volley	11,00 €			3,50 €	3,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	14,50 €	14,50 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €
COMPET'LIB à partir de M16	24,00 €	10,18 €	4,00 €	7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	45,18 €	44,68 €	39,18 €	39,18 €	39,18 €
PASS COMPET LIB (Epreuves Fédérale Compet'lib + CM)	8,00 €	pas de cout supplémentaire							8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
PASS EVENEMENTIELLE (pas de CM)	0,00 €	pas de cout supplémentaire							0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
LICENCE SUPPLEMENTAIRE ENCADRANT	5,00 €	pas de cout supplémentaire							5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €

ENCADREMENT

Option D - DIRIGEANT - SENIORS à M20	24,00 €	14,25 €	4,00 €	7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	49,25 €	48,75 €	43,25 €	43,25 €	43,25 €
Option S - SOIGNANT - SENIORS à M20	30,00 €	18,32 €	4,00 €	7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	59,32 €	58,82 €	53,32 €	53,32 €	53,32 €
Option A - ARBITRE - SENIORS à M15	30,00 €	18,32 €	4,00 €	7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	59,32 €	58,82 €	53,32 €	53,32 €	53,32 €
Option E - ENTRAINEUR - SENIORS à M16	30,00 €	18,32 €	4,00 €	7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	59,32 €	58,82 €	53,32 €	53,32 €	53,32 €
Option B - JEUNE ARBITRE - de M15 à M09	15,00 €	18,32 €	4,00 €	7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	44,32 €	43,82 €	38,32 €	38,32 €	38,32 €
PASS BENEVOLE (pas de CM - Encadrant Regional)	6,00 €	pas de cout supplémentaire							6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €

VOLLEY POUR TOUS

OPTION VOLLEY LOISIR - SENIOR à M17	15,00 €	pas de cout supplémentaire							15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
OPTION VOLLEY SANTE	15,00 €	pas de cout supplémentaire							15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
OPTION BEACH	8,00 €	pas de cout supplémentaire							8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
OPTION PARA	8,00 €	pas de cout supplémentaire							8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €

BEACH

SENIORS à M17	24,00 €	5,09 €		7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	36,09 €	35,59 €	34,09 €	34,09 €	34,09 €
M15 à M11	13,00 €	5,09 €		3,50 €	3,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	21,59 €	21,59 €	23,09 €	23,09 €	23,09 €

PARA VOLLEY

SENIORS > M40	12,00 €	pas de cout supplémentaire							12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
ESPOIRS M20 à M17	10,00 €	pas de cout supplémentaire							10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
JEUNES M15 à M10	8,00 €	pas de cout supplémentaire							8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
PASS PARA VOLLEY	6,00 €	pas de cout supplémentaire							6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €

DOUBLES LICENCES VB (obtention de deux licences compétition dans 2 GSA)

Double Licence OPEN - National VB & BV	14,00 €	10,00 €		7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	31,00 €	30,50 €	29,00 €	29,00 €	29,00 €
Double Licence PPF/DTN - National VB & BV	65,00 €	10,00 €		7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	82,00 €	81,50 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €
Double Licence PPR/LRVB - Régional VB	32,00 €	10,00 €		7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	49,00 €	48,50 €	47,00 €	47,00 €	47,00 €
Double Licence UGS - Sénior Nat. & Reg. VB	10,00 €	10,00 €		7,00 €	6,50 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	27,00 €	26,50 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €

SURCLASSEMENTS

Option S - Simple surclassement	0,00 €		pas de cout supplémentaire							0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Option D - Double surclassement	20,00 €	20,00 €	pas de cout supplémentaire							40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Option T - Triple surclassement	25,00 €	20,00 €	pas de cout supplémentaire							45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €

ADAPTATION REGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE

catégorie	Année de naissance	Age	genre	surclassments permettant de jouer dans les championnats des catégories ci-dessous :								
				M7	M9	M11	M13	M15	M18	M21	SENIOR	MASTER
M7	≥2015	6 ans	M/F	autorisé	simple surcl.	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2014	7 ans										
M9*	2013	8 ans	M/F		autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2012	9 ans										
M11	2011	10 ans	M/F			autorisé	autorisé	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2010	11 ans										
M13	2009	12 ans	M/F				autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit
	2008	13 ans										
M15	2007	14 ans	M/F					autorisé	simple surcl.	Nat & Reg = double surcl.	Triple surclassement	interdit
	2006	15 ans								Dep = simple surcl.		
M18	2005	16 ans	M/F							autorisé	FEMININ = simple surcl. MASCULIN : Nat & Reg = double surcl. R1 & Dep = simple surcl.	interdit
	2004	17 ans										
	2003	18 ans										
M21	2002	19 ans	M/F							autorisé		interdit
	2001	20 ans										
	2003	21 ans										
SENIOR	≤1999	22 ans	M/F									interdit
		23 ans & +										autorisé
MASTER	≤1980	40 ans & +	M/F									

* Les M9 ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France M13 (voir Règlement Particulier de la Coupe de France M13)

TARIF DES DROITS ET FRAIS DE GESTION 2020 / 2021

DROITS

Modification aux Calendriers

Sportive

Sous couvert de l'accord de la CRS.

Tous changements aux calendriers	Senior Jeune	+12 jours	"-12 jours
		40 €	80 €
		20 €	40 €

Arbitrage

Sous couvert de l'accord de la CRA.

Remplaçant trouvé en sénior ou en jeune Tous changements aux calendriers	Senior Jeune	+12 jours	"-12 jours
		Gratuit	Absence d'arbitrage
		40,00 €	
		20,00 €	

Frais de dossier

Confirmation des réserves portées sur la feuille de match		20,00 €
Appel sur une décision du Bureau		54,00 €
Appel sur une décision d'une Commission Régionale		54,00 €
Annulation d'une licence		80,00 €
Demande de récusation d'un arbitre sur un match		54,00 €
Bulletin Régional d'informations	Papier	200,00 €
Bulletin Régional d'informations	E-mail	Gratuit
Changement de correspondant		Gratuit

Indemnités d'arbitrage

Pré Nationale	20,00 €
Régionale 1	20,00 €
Coupe Senior	20,00 €
Jeune Championnat et Coupe	20,00 €
Marqueur	10,00 €
Beach per diem	60,00 €

Indemnités Kilométriques

du Kilomètre (aller/retour)	0,31 €
-----------------------------	--------

Formations

Joueurs		par jour de stage	15,00 €
Entraîneurs	Externe	90,00 €	^{1/2} Pension
			150,00 €
			Interne
Feuille de match électronique		Déplacement du formateur plus	200,00 €
Arbitres		Inscription et examen	50,00 €
Marqueurs		inscription et examen	60,00 €
			30,00 €

**Les amendes n'existent que pour être évitées
* Sursis la première fois**

Frais de non-participation à une AG sans excuses		200,00 €
Retard mise en place du matériel 1/4 heure avant le match		31,00 €
Non présentation de ballons réglementaires		31,00 €
Feuille de match non tenue (absence de marqueur)		30,00 €
Feuille de match mal tenue (uniquement papier)	*	30,00 €
Feuille de match non réglementaire (uniquement papier)	*	16,00 €
Feuille de match hors délai ou non transmise	*	30,00 €
Résultat non communiqué INTERNET	*	34,00 €
Non présentation d'une licence ou licence non conforme		10,00 €
Absence totale de licences		70,00 €
Récidive d'absence totale de licences		110,00 €
Tenue non uniforme		10,00 €
Non-respect des obligations d'entraîneur (par match)		21,00 €
Fiche de réengagement d'entraîneur et/ou d'arbitre et/ou de marqueurs non retournée pour la première journée de championnat ligue		50,00 €
Absence de deux encadrants licenciés par club organisateur en jeune		50,00 €
Absence d'un encadrant licencié par équipe jeune en déplacement		15,00 €

Forfaits

	CHAMPIONNATS			COUPE	
	Simple	Général	Si forfaits à partir de l'avant dernière journée	Avant les 1/4 de finales	A partir des 1/4 de finales
PN	200,00 €	450,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
R1	150,00 €	350,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
Jeune	50,00 €	100,00 €	350,00 €	100,00 €	100,00 €

Montant du forfait plus remboursement des indemnités kilométriques

Absence d'Arbitre ou de Marqueur officiel (pour tous les championnats)

	*	Arbitre	Marqueur
1 ^{ère} fois	*	50,00 €	*
2 ^{ème} fois (dont sursis)		100,00 €	30,00 €
3 ^{ème} fois		100,00 €	15,00 €
4 ^{ème} fois		150,00 €	15,00 €
5 ^{ème} fois et après		350,00 €	15,00 €

Beach et pratique de plage associée

Non-respect de la réglementation sur les tournois

1 ^{ère} fois		200,00 €
2 ^{ème} fois	Suspension de la licence des organisateurs du tournoi (jusqu'à 3 mois) et	200,00 €
3 ^{ème} fois	Suspension pour l'année plus une de l'affiliation Beach	300,00 €
4 ^{ème} fois	Suspension de la licence du participant (jusqu'à 3 mois)	450,00 €

La bascule de la saison sportive Hauts de France est effective depuis le 06 Juillet 2020 sur le site FFVolley.

DEROULEMENT DE LA SAISON 2020 - 2021

1. AFFILIATION LIGUE ET RENSEIGNEMENTS CLUBS

Vous devez saisir votre affiliation sur le site de la FFVolley, **cette affiliation entrainera systématiquement votre affiliation à la Ligue et au Comité dont vous dépendez. Il ne faut plus saisir l'affiliation sur le site ligue.**

Le correspondant à saisir est le correspondant général du club, il n'est pas fait à ce moment de distinction entre le correspondant Fédéral, le correspondant Régional ou le correspondant Départemental.

Cette distinction se fera lors de l'engagement des vos équipes dans les différentes catégories.

Les diverses modifications de données sont à apporter sur le site FFVolley lors de votre ré affiliation. Vous ne pourrez engager des équipes qu'après avoir validé votre affiliation Fédérale.

Les adresses des salles doivent être indiquées dans l'ordre principal d'utilisation pour les rencontres fédérales, régionales ou départementales **et surtout avec la même écriture**. Le même ordre de salle sera donné dans les trois instances. Ne pas oublier de mettre les noms de rue des salles ainsi que le N° dans la rue et le numéro de téléphone.

2. ENGAGEMENTS D'EQUIPES

Cette saison les engagements d'équipes se font sur le site de la **FFVolley** dans votre espace Club. Dans le pavé Gestion sportive, vous trouverez les onglets « Engagement Régional » ou « Engagement Départemental ». Il vous faut créer un formulaire d'engagement par équipes, dans chaque division concernée, inutile de nous les transmettre par mail.

Attention, le correspondant de base est celui saisi lors de l'affiliation 1 ci-dessus. Le correspondant que vous saisissez dans l'engagement d'équipe est celui qui apparaîtra dans les calendriers sur le site FFVB.

Veillez saisir vos adresses de salle, toujours avec les mêmes termes et la même écriture, cela facilitera la gestion des fichiers qui en découlent.

Exemple : « SALLE REGIONALE MARECHAL » et non pas « Salle Régionale Maréchal », ou « Salle MARECHAL »

Vous devez nous préciser, dans la rubrique remarque de votre engagement d'équipe, le jour et l'horaire préférentiel pour chacune de vos équipes. Celui-ci sera alors saisi dans les calendriers, et il vous sera possible de l'adapter ensuite en fonction de vos besoins et ce avant fin août. Vous pouvez demander de coupler ou non certaines équipes, demande par email à la ligue avant le 21 Juillet.

3. CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS ET FEMININS

Championnats Seniors (1999 et avant) 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m. Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet : 2,43m en Seniors Masculins,
2,24m en Seniors Féminins.

Ballons 260/280grs - 0,300 à 0,325 KG/CM²

Les engagements des équipes étaient à saisir dans votre espace club sur le site **FFVolley** pour le **30 JUIN 2020**. Voir ci-dessous le bilan des équipes engagées pour la saison 2020 / 2021.

4. M21 JUNIORS / M18 6x6 CADETS CADETTES

Championnats **M21** (junior M F) (2000 / 2001 / 2002) 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m, Aire de Jeu 24m x 15m
Championnats **M18** (cadet M F) (2003 / 2004 / 2005) 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m. Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet : 2,43m en M21 Masculins,
2,35m en M18 Masculins,
2,24m en M21 et M18 Féminins.

Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

Engagement des équipes pour la première phase à saisir dans votre espace club sur le site **FFVB** pour le **12 SEPTEMBRE 2020**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant Août.

Pour les HDF Nord

Engagement par niveau Excellence ou Honneur, en fonction du nombre d'équipes d'inscrites répartition sur 1 ou 2 niveaux dès la première phase de championnat.

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le 10 DECEMBRE 2020

5. M18 4x4 CADETS CADETTES

Pour les Hauts de France Nord

Championnats M18 (cadet M F) (2003 / 2004 / 2005)

4 x 4 Terrain 18m x 7 m Aire de Jeu 24m x 13m

Hauteur de filet :

2,35m en M17 Masculins,

Ballons 260/280grs - 0,300 à 0,325 kg/cm².

2,24m en M20 et M17 Féminins.

Engagement des équipes pour la première phase à saisir sur le site **FFVolley** pour le **12 SEPTEMBRE 2020**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant Août

La formule de compétition dépend du nombre d'équipes engagées. Mixité possible sur demande écrite auprès de la CRS.

Des informations complémentaires seront fournies ultérieurement.

Cette catégorie ne rentre pas dans les D.A.F. Nationaux

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le 09 DECEMBRE 2020

6. CHAMPIONNATS JEUNES (M15 - M13 - M11- M9)

Championnats M15 (Minimes (2007 / 2008)

6 x 6 Terrain 18 m x 9 m Aire de Jeu 24m x 15m

Championnats M13 (Benjamins) (2009 / 2010)

4 x 4 Terrain 14 m x 7 m Aire de Jeu 20m x 13m

Tournois M11 (Poussins) (2011 / 2012)

2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m Aire de Jeu 13m x 5,5m

Tournois M9 (Pupilles) (2012 / 2013)

2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m

Hauteur de filet :

2,24m en M15 Masculins,

Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

2,10m en M15 Féminins,

Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

2,10m en M13 Masculins et Féminins,

Ballons 230/250grs 0,170 à 0,230 kg/cm²

2,00m en M9 Masculins et Féminins.

Ballons 200/220grs 0,170 à 0,230 kg/cm²

Inscription première phase pour le **12 SEPTEMBRE 2020**

Ces catégories sont gérées par les comités départementaux ou inter-comités.

7. CATEGORIE M7

Ecole de Volley M7 (Baby) (2014 et après).

Pas de championnats pour cette catégorie. **Possibilité de surclassement pour évoluer dans les tournois M9 - M11 (voir tableau des catégories d'âges 2020-2021)**, participation aux écoles de volley uniquement.

8. ENGAGEMENT COUPE DES HAUTS DE FRANCE

L'engagement pour la coupe des Hauts-de-France est gratuit.

8.1 Obligatoire pour les équipes seniors évoluant en championnat régional PNF – PNM – R1M – R1F.

Les feuilles de matchs des coupes des Hauts de France seniors sont les grandes feuilles avec nécessité d'avoir un marqueur.

Le principe pour cette saison 2020 / 2021 est d'établir 8 chapeaux afin de limiter les gros déplacements lors des premiers tours.

8.2 Pour les catégories M20 et M17 il est **libre sur inscription**.

Il est rappelé que 8 équipes minimums sont nécessaires afin d'établir une coupe pour une catégorie. Il n'est plus nécessaire de participer au championnat de la catégorie pour pouvoir s'inscrire en coupe.

8.3 Le tirage au sort des différents tours de coupe est effectué en début de saison. Il vous permettra de programmer à l'avance vos plannings de salle.

8.4 Les frais d'arbitrage sont réglés par les 2 équipes, les frais de déplacement des arbitres sont pris en charge par la Ligue. Pour les catégories M20 et M17, arbitrage par le club recevant jusqu'aux 1/8 de finales, arbitrage désigné par la CRA à partir des ¼ de finales.

8.5 Toutes les finales se déroulent le même jour dans la même ville. Pour les finales, les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue des Hauts-de-France.

9. ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE M21 - M18 - M15 - M13.

9.1 Les engagements sont à établir pour le **27 SEPTEMBRE 2020 sur le site de la FFVolley**.

9.2 Frais d'engagement 64,00€. A régler à la FFVolley.

9.3 Frais d'arbitrage tournois à 3 équipes : 25,00€ par équipe et par arbitre pour les rencontres en 2 sets. Frais de marqueur à charge du club recevant 12,00€ par match (1 seul arbitre en M13). Tarifs différents pour les tournois à 4 équipes, voir tarifs FFVolley.

9.4 La Ligue valide les engagements directement sur le site de la FFVolley.

9.5 Attention nouveau format de compétition pour les M18 et M21 Théoriquement les 4 premiers tours se joueront en poules de 9 équipes, sans élimination directe, à l'issues de ces tours, classement pour déterminer les qualifiés pour les tours suivants qui eux seront à élimination.

Pas de changement pour les M13 et M15, la coupe de France pour ces catégories, se déroule sous forme de tournoi triangulaire le dimanche pour les 8 premières journées, avec élimination de l'équipe classée 3ème à chaque tour. Les phases finales sont composées, à la fin des 8 journées, de 8 ou 12 équipes en fonction des catégories. Voir détail dans les RPE FFvolley.

Ces finales se dérouleront :

du 7 au 9 Mai 2021 pour les catégories M21.

du 28 au 30 Mai 2021 pour les catégories M18.

du 22 au 24 Mai 2021 (Pentecôte) pour la catégorie M15.

du 7 au 9 Mai 2021 pour la catégorie M13.

Les journées prédéterminées pour les M21 – M18 et M13 sont décalées par rapport aux journées des compétitions nationales et par rapport aux journées des M15.

Les formules sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre d'équipes engagées. L'engagement d'une équipe en coupe de France ne constitue pas un Devoir d'Accueil et de Formation au niveau du nombre d'équipes jeunes en compétition, mais est obligatoire pour tout GSA engagé en seniors National dans le même genre masculin ou féminin.

Rappel point 8.5 du RGEN : Les participants aux Coupes de France Jeunes ne peuvent disputer aucun match senior le même jour.

Phase finale Coupe de France M11 en attente d'informations complémentaires

Date 19-20 Juin 2021

10. REPORTS DE RENCONTRES TOUTES CATEGORIES.

Toutes les modifications au calendrier doivent faire l'objet d'une demande de modification sur le site FFVolley.

Le club demandeur est prié de contacter le club adverse avant de saisir sa demande de modification au calendrier, afin de trouver un accord préalable sur la nouvelle implantation du match.

Ne pas oublier de saisir un motif pour toute demande de modification.

Lors de la saisie de modification, un mail est automatiquement transmis au correspondant du club adverse, qui doit alors valider ou non celle-ci. Après validation par le club adverse, la CRS valide définitivement la demande, la modification apparaît alors dans le calendrier. Toute demande sera finalisée par sa parution dans le communiqué de la commission sportive.

Tant que la dérogation n'est pas validée par la CRS, la date initiale de la rencontre est maintenue.

11. FEUILLES DE MATCH

Pour les seniors, il n'y aura plus de feuille papier, utilisation obligatoire de la feuille de match électronique. En cas de soucis, il faudra établir une feuille simplifiée (feuille jeunes ou départementale). La FFVolley ne génère plus de grandes feuilles de matchs

Pour les jeunes, des feuilles de match vous seront transmises début septembre, celles-ci sont à renvoyer dès la fin des rencontres (au plus tard le lundi) pour être enregistrées dès le mercredi par la CRS. Pour les rencontres jeunes en 3 sets, il est également possible d'utiliser la feuille électronique.

En cas de forfaits (annoncés ou non) ou de remises de match de dernière minute, pour quelque raison que ce soit, une feuille de match doit impérativement être établie et renvoyée à la Ligue avec les observations et le nom des personnes intervenantes.

Les feuilles de match des rencontres jouées en semaine doivent être envoyées dès le lendemain de la rencontre. Ne pas attendre le week-end suivant.

12. ARBITRAGES

Toutes les rencontres des Championnats Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage sont à régler avant les rencontres. Les frais de marqueurs sont à la charge du club recevant. Le fichier des désignations d'arbitrage est téléchargeable sur le site de la Ligue et est mis à jour tous les mardi soir. Sur demande spécifique d'un club, les arbitres des rencontres jeunes pourront être désignés, les frais d'arbitrage seront dans ce cas totalement à ses frais.

13. BULLETIN REGIONAL D'INFORMATIONS

En règle générale un communiqué de la CRS est établi chaque semaine. **Ce communiqué joint au BRI est à lire très attentivement**, il peut contenir des modifications d'horaires ou de lieux concernant vos équipes ou vos arbitres, **n'oubliez pas de transmettre ces informations à vos joueurs et arbitres**. Le BRI est transmis par email aux membres du bureau déclarés sur votre fiche d'affiliation, **et ou par courrier sur demande spécifique payante**. Il est aussi téléchargeable sur le site de la Ligue.

14. CORRESPONDANTS DES CLUBS

Les coordonnées des correspondants que vous avez saisi lors de l'inscription de vos équipes serviront à établir l'annuaire commun Ligue / Comités pour la saison 2020 / 2021. Celui-ci vous sera envoyé en début de saison.

Afin de nous permettre de diffuser ces informations, nous vous demandons votre accord pour la publication de ces données sur le site Internet de la Ligue et des Comités. (Loi informatique et liberté sur les bases de données)

15. DOCUMENTS A FOURNIR A CHAQUE RESPONSABLE D'EQUIPE

Il est souhaitable que chaque responsable d'équipe ait à sa disposition :

- -L'annuaire des clubs ou au minimum les adresses et coordonnées des salles ;
- -Une feuille d'informations en cas d'accident pour faciliter la déclaration ;
- -Les tarifs des indemnités d'arbitrage et éventuellement un code d'arbitrage ;
- -Le récapitulatif des catégories d'âge et de surclassement ;
- -Une copie du Règlement Général des Epreuves Régionales ;
- -Les **licences de la saison en cours**

16. COMPOSITION DES POULES

La composition des poules seniors sera finalisée mi juillet 2020.

Pour les équipes Seniors, le calendrier et la répartition Berger sont appliqués (puis alignement géographique). En cas de problème voir avec l'équipe adverse, dès la diffusion du calendrier prévisionnel et avant fin août, pour inversion de rencontre éventuelle.

La composition des poules jeunes sera établie mi septembre.

Les clubs, ayant des problèmes de disponibilité de salle, sont priés de nous les communiquer lors de leur engagement. Il en sera tenu compte dans la mesure du possible lors de la création des poules.

Les horaires des rencontres seniors seront à saisir sur le site FFVolley pour le **20 AOUT 2019** afin de pouvoir vous faire parvenir les calendriers définitifs avec les arbitrages le plus tôt possible.

Rappel : pour implanter une rencontre le **samedi avant 18H00**, un avis favorable écrit des deux clubs doit nous être transmis afin d'éviter tout litige. Il en est de même pour une implantation en semaine ou sur un autre week-end. Attention pas de match avant 11h00 le dimanche si plus de 140Km aller entre les 2 clubs. Pensez à faire attention aux longs déplacements, que ce soit pour vous ou pour l'équipe adverse

17. SAISIE DES RESULTATS INTERNET

Le transfert des feuilles électroniques ou les résultats doivent être saisis par Internet sur le site de la FFVolley dès la fin des rencontres et dans tous les cas **avant 18H00 le dimanche**

Seul les rencontres du dimanche après midi peuvent être saisies dès la fin de celles ci et avant 23H00.

Suivre les indications du site. En cas de problème de saisie, veuillez communiquer vos résultats complets au secrétariat de la Ligue en précisant le motif d'erreur. Les résultats des rencontres jouées en semaine doivent être saisis dès la fin de la rencontre.

18. CLUB JEUNE

Le club jeune est une association sportive scolaire, parrainé par un club FFVolley. Le club jeune concerne les joueurs M13 et M15. La participation d'un club jeune en championnat Comité peut entrer dans les obligations du club FFVB. Pour plus de renseignements, contacter la Ligue des Hauts-de-France. Attention, nouvelle réglementation.

19. REGROUPEMENT DE LICENCES

Le regroupement permet à des jeunes joueurs (M21 à M13) de différents groupements sportifs de constituer une équipe tout en restant licenciés dans leur propre groupement sportif.

Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue des Hauts-de-France.

Possibilité également de regroupement senior, UGS Régionale, documents sur le site de la Ligue.

20. DEVOIR REGIONAUX D'ACCUEIL ET DE FORMATION DE JEUNES

Régionale 1 => 1 unité de formation

Pré-Nationale => 2 unités de formation

Les Unités de Formation (UF) s'obtiennent avec les actions suivantes :

- Une équipe jeune jouant en 6 x 6 M21 – M18 – M15 = 1 UF
- Une équipe jeune jouant en 4 x 4 M18 – M15 – M13 = 1 UF
- (M18 uniquement pour les DAF régionaux)
- Une équipes M11 ou M9 pouvant être mixte et participant à 4 tournois Minimum = 0,5 UF

Plusieurs équipes sont admises.

- Une école de Volley = 1 UF

Cette école doit, pour être agréée, compter au moins 12 licenciés autres que ceux évoluant en championnat

« Compétition Volley Ball » M11 ou M9

- Une section Baby Volley = 0.5 UF

Composée au minimum de 6 licenciés « Compétition Volley Ball » M7

- Une Convention écoles Primaires ou Collèges (2 maximum) = 0,5 UF

Voir conditions dans le RGER

Ces points sont en attente des règlements fédéraux mis à jour suite aux modifications votées en AG de la FFVolley

Suite au changement du Règlement Général des Epreuves Sportive, il ne sera plus demandé plus de 6 UF par genre pour les clubs qui ont plusieurs équipes engagées dans les championnats nécessitant des DAF.

Pour les équipes évoluant en Nationale ou LNV, se référer aux textes Fédéraux sur le site FFVolley « RGES 2020 Article 31 sur le site FFVolley ».

Attention, grosses modifications de certains points avec en particulier l'intégration de DAF seniors, DAF d'entraîneur et d'arbitrage et des sanctions qui en découlent.

DEBUT DES COMPETITIONS :

NATIONALES :	PRO	?? Octobre 2020
	ELITE M&F	26 Septembre 2020
	N2 M&F	26 Septembre 2020
	N3 M&F	26 Septembre 2020
	1 ^{er} tour de coupe Fédérale	?? Novembre 2020
	1 ^{er} tour de coupe Amateurs	17 Octobre 2020
	Coupe de France Jeunes	Engagements pour le 27/09/20
	Premier tour les 11/10/20 ou 18/10/20	

REGIONAUX : Probablement les 26 ou 27 Septembre 2020, **Calendrier complet mi juillet.**

Ci-dessous le tableau des équipes engagées en Nationale Seniors

HAUTS DE France - GSA en nationale Saison 2020 2021

FEMININES			MASCULINS		
N°GSA	INTITULE DU GSA	DIV.	N°GSA	INTITULE DU GSA	DIV.
0593916	MARCQ EN BAROEUL 1	PRO F	0594680	TOURCOING VOLLEY-BALL L.M. 1	PRO A
			0596135	VOLLEY CLUB DE CAMBRAI 1	PRO A
				ST QUENTIN 1	PRO B
0628929	VOLLEY CLUB HARNES	ELITE	0593656	AL CAUDRY VOLLEY-BALL 1	ELITE
0623082	STELLA EDU SP CALAIS	ELITE	0628128	LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE 1	ELITE
0590041	HALLUIN VOLLEY METROPOLE	ELITE	0594399	VC MICHELET HALLUIN	ELITE
			0622126	HARNES VOLLEY-BALL	ELITE
			0803771	AMIENS METROPOLE VOLLEY	ELITE
			0510012	REIMS METROPOLE VOLLEY	ELITE
			0607729	BEAUVAIS OISE UC VOLLEY	ELITE
0025847	VOLLEY BALL CLUB LAFEROIS	N 2	0599522	VC BELLAING/PORTE DU HAINAUT	N 2
0599408	VOLLEY-BALL CLUB CYSOING 1	N 2	0596135	VOLLEY CLUB DE CAMBRAI 2	N 2
0622016	TOUQUET A.C. VOLLEY-BALL AND BEACH	N 2	0594680	TOURCOING VOLLEY-BALL L.M. 2	N 2
0593916	VOLLEY CLUB MARCQ BAROEUL 2	N 2	0593336	ST MICHEL SPORTS MARQUETTE	N 2
0803781	LONGUEAU AMIENS METROPOLE VB	N 2	0593656	AL CAUDRY VOLLEY-BALL 2	N 2
0628929	VOLLEY CLUB HARNES 2	N 2	0027343	VILLERS COTTERETS VOLLEY-BALL	N 2
0590036	VOLLEY CLUB DE VALENCIENNES	N 2	0622126	HARNES VOLLEY-BALL 2	N 2
			0599848	DUNKERQUE GRAND LITTORAL V.B.	N 3
0595712	VOLLEY CLUB SAINT POLOIS	N 3	0803781	LONGUEAU AMIENS METROPOLE VOLLEY-BALL	N 3
0628986	VOLLEY-CLUB LIEVINOIS	N 3	0628128	LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE 2	N 3
0593336	ST MICHEL SPORTS MARQUETTE	N 3	0023697	LAON VOLLEY BALL	N 3
0510012	REIMS METROPOLE VOLLEY	N 3	0803771	AMIENS METROPOLE VOLLEY	N 3
0599848	DUNKERQUE GRAND LITTORAL V.B.	N 3	0590024	VOLLEY-BALL CLUB SARRASIN	N 3
0023697	LAON VOLLEY BALL	N 3			
0590034	OMNISPORT CLUB HELESMOIS	N 3	0596135	VOLLEY CLUB DE CAMBRAI 3	N 3
0599408	VOLLEY-BALL CLUB CYSOING 2	N 3	0597584	VOLLEY CLUB MOUVALLOIS 1	N 3
EQUIPES AYANT REFUSE LE MAINTIEN POSSIBLE SUITE AU COVID 19					
0607729	BEAUVAIS OISE UC VOLLEY	PNF	0628274	ETOILE SPORTIVE ARQUES	PNM
			0595407	UNION SPORTIVE DE ST ANDRE	PNM

En rouge clubs accédants En vert clubs qui auraient théoriquement du descendre

En jaune clubs hors ligue géré également par les HDF